

COMMUNE DE STUTZHEIM-OFFENHEIM

Département du
Bas-Rhin
* * *

Procès-verbal du conseil municipal du 2 mars 2026

Arrondissement de
Saverne
* * *

Nombre des conseillers élus
15

Conseillers en fonction
15

Conseillers présents
12

Le 2 mars 2026, le Conseil Municipal de la Commune de STUTZHEIM-OFFENHEIM, légalement convoqué en date du 24 février 2026, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. Jean-Charles LAMBERT, Maire.

Secrétaire de séance : Estelle HALTER.

Présents : Jacques BRUBACHER, Marie CARNEVALI, Josiane CODEX, Christophe DELMULLE, Laure DEVIVIER, Muriel GANGLOFF, Philippe GARTISER, Valérie GRANGER, Estelle HALTER, Christian HUFSCHEMITT, Jean-Charles LAMBERT, Jean-Marc REINMANN.

Excusés : François LUTZ donne pouvoir à Estelle HALTER.

Absents : Laurence BOUR, Jonathan FUSSLER.

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 26/01/2026
- Rapport d'activités, des commissions et de la Communauté de Communes
- Point travaux
- Délégation de maîtrise d'ouvrage piste cyclable vers Wiwersheim
- Rétrocession d'une parcelle rue du Plaetzerbach
- Budget :
 - Taux de la fiscalité directe
 - Proposition de budget primitif 2026
 - Proposition de subventions aux associations
 - Participation au financement d'un voyage scolaire
 - Reversement des subventions acquises au titre du fonds petit patrimoine au conseil de fabrique
- Ressources Humaines :
 - Création d'un poste permanent d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe
- Élections municipales du 15 mars 2026
- D.I.A.
- Questions diverses
 - Dénomination de rues
- Tour de table

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 26 janvier 2026

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 26 janvier 2026 est adopté à l'unanimité.

2. Rapport d'activités, des commissions et de la communauté de Communes

Monsieur le maire présente son rapport d'activités comme suit :

- 27 janvier : Réunion avec les Carrés de l'Habitat au sujet d'une construction. Un permis d'aménager, un projet de PUP et un permis de construire ont été déposés. Leurs instructions sont en cours
- 2 février : Visite de l'inspecteur de la circonscription à l'école
- 7 février : Inauguration des salles avec préparation la veille. M. le Maire remercie les adjoints

pour la préparation et l'organisation de l'inauguration, et les conseillers municipaux pour leur présence

Réunion des maires du canton à Schnersheim

- 9 février : Réunion d'adjoints
- 11 février : Réunion avec *la Klamm* au sujet de l'utilisation des locaux
- 12 février : Recollement des archives en mairie
- 13 février : Défilé des enfants de l'école pour le carnaval, avec déambulation jusqu'en mairie
Pose de la dernière pierre du nouveau centre de soins à Wiwersheim
- 14 février : Commission des finances à la Communauté de Communes
- 17 février : Réunion du bureau communautaire
- 23 février : Réunion d'adjoints
- 25 février : Réunion du conseil de fabrique
- 26 février : Réunion du conseil communautaire
- 27 février : Rupture du jeûne à la mosquée de Hurtigheim
- 1^{er} mars : Bourse aux jouets

Josiane CODEX avait une réunion avec M. DUCHARNE de l'INSEE pour la clôture du recensement le 19 février. Elle a réalisé les entretiens professionnels des agents.

Jean-Marc REINMANN était présent à l'inauguration des salles.

Christian HUFSCMITT a organisé à une réunion du bureau de l'Association Foncière le 13 février, afin de rencontrer le bureau d'étude chargé de l'aménagement foncier. Les travaux connexes d'aménagement foncier pourront démarrer en 2026, suite à la réception de tous les arrêtés nécessaires.

Marie CARNEVALI était présente à l'inauguration des salles et a participé à la commission de contrôle des listes électorales.

Christophe DELMULLE était présent à l'inauguration des salles et a participé à la commission de contrôle des listes électorales.

Valérie GRANGER a participé à la commission de contrôle des listes électorales.

Philippe GARTISER présente son rapport d'activités comme suit :

- 27 janvier : Avant-dernière réunion de chantier et rectification de sanitaires au périscolaire
- 31 janvier : Distribution de colis de Noël
- 6 février : Préparation de la salle pour l'inauguration

- 9 février : Réunion avec la société *Agri'valor* pour la mise en place de la collecte des biodéchets au périscolaire
Réunion d'adjoints
- 11 février : Réunion avec *la Klamm* au sujet de l'utilisation des locaux
- 13 février : Réunion avec le conseil de fabrique et la société *Scherberich* au sujet des escaliers devant l'église de Stutzheim
- 24 février : Entretiens professionnels des agents du service technique
- 26 février : Pose des nouveaux barilletts aux salles
- 28 février : Organisation d'une visite des nouvelles salles aux pompiers pour qu'ils découvrent les locaux et les organes de coupure
- 1^{er} mars : Bourse aux jouets de l'APE

Estelle HALTER :

- 27 janvier : Rendez-vous avec Carole Lambert au sujet du budget et du réaménagement de la cour d'école
- 2 février : Visite de l'inspecteur de la circonscription à l'école
- 11 février : Réunion avec *la Klamm* au sujet de l'utilisation des locaux
- 13 février : Défilé des enfants de l'école pour le carnaval, avec déambulation jusqu'en mairie
- 18 février : Entretiens professionnels des ATSEM
- 23 février : Réunion maire adjoints
- 27 février : Rupture du jeûne à la mosquée de Hurtigheim
- 1^{er} mars : Bourse aux jouets

Conseil communautaire : pas d'augmentation de la redevance des ordures ménagères. Une étude de collecte des OMR une semaine sur deux est prévue à partir d'octobre.

Une convention tripartite entre la commune, la Communauté de Communes et Les Champs d'Escale sera établie après agrément de Jeunesse et Sport sur l'augmentation de la capacité d'accueil à 120 enfants, effective à la rentrée de septembre 2026.

3. Point travaux

Travaux des salles : La dernière réunion de chantier se tiendra le 18 mars, avec clôture des travaux ce jour-là si tout est correct.

Cimetière : Rendez-vous le 3 mars concernant la finalisation des travaux : le joint du columbarium à Offenheim doit être refait. La dalle de l'ossuaire a été installée.

Eclairage de la voirie : Il reste deux mâts à changer, en attente de l'accord de Groupama car il s'agit de sinistres.

4. Délégation de maîtrise d'ouvrage concernant la piste cyclable de Offenheim vers Wiwersheim

2026-07 : PISTE CYCLABLE RELIANT OFFENHEIM ET WIWERSHEIM : DÉLÉGATION DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

La Communauté de communes du Kochersberg propose de lui déléguer la maîtrise d'ouvrage de l'opération ; c'est alors l'intercommunalité qui peut réaliser, pour le compte de la commune, les études (notamment la concertation avec la Collectivité européenne d'Alsace qui est gestionnaire de voirie), procédures, marchés publics, travaux, suivis, demandes de financement, règlement des factures... À l'issue de l'opération, l'état des dépenses et recettes est réalisé pour chaque entité, permettant ainsi à la commune de limiter ses mouvements de trésorerie au « net à payer ». Ce dispositif revêt un caractère facilitateur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le projet de réalisation d'une piste cyclable reliant Wiwersheim et Offenheim ;

CONFIE par délégation la maîtrise d'ouvrage de ce projet à la Communauté de communes du Kochersberg,

AUTORISE M. le Maire à signer tout document relatif à ce dossier, et en premier lieu la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage.

5. Budget

2026-08 : TAUX DE LA FISCALITÉ DIRECTE LOCALE

***VU** la délibération en date du 07/04/2025 par laquelle le Conseil Municipal a fixé les taux des impôts directs locaux à :*

- TFPB : 28,94 %
- TFPNB : 38,73 %
- TH : 12,05 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE de maintenir les taux des impôts directs locaux en 2026 comme suit :

- TFPB : 28,94 %
- TFPNB : 38,73 %
- TH : 12,05 %

Proposition de budget primitif 2026 : Le budget primitif 2026 n'a pas été voté mais proposé en discussion au conseil municipal. Il sera voté par la prochaine municipalité.

2026-09 : VERSEMENT DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS

***VU** les demandes de subvention formulées par différentes associations et réceptionnées au courant de l'année 2025 ;*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE d'attribuer des subventions de fonctionnement aux associations comme suit :

ASSOCIATIONS	Montants accordés	
	Subvention	Cotisation
AFCCRE	- €	208,00 €
AFM TELETHON	- €	- €
AFSEP (Association française des sclérosés en plaques)	- €	- €
Alsace-Crète	425,00 €	50,00 €
ASMA	- €	100,00 €
Association arts et lumières (Voix et route romane d'Alsace)	- €	100,00 €
Banque alimentaire du Bas-Rhin	- €	- €
CARITAS	230,00 €	- €
CASAS	150,00 €	- €
Chiens Guides de l'Est	- €	- €
Conseil de Fabrique	600,00 €	- €
Conseil national des villes et villages fleuris	- €	195,00 €
Croix Rouge	150,00 €	- €
Don du sang du Kochersberg	- €	50,00 €
Fondation du Patrimoine	- €	200,00 €
Ligue contre le cancer	100,00 €	- €
Les Amis de la Maison du Kochersberg	- €	50,00 €
Les Amis du Père Pedro	- €	30,00 €
Les Enfants de Marthe		20,00 €
Maison des anciens de la 2ème DB	- €	150,00 €
Mémorial Alsace-Moselle	- €	100,00 €
Office pour la langue et la Culture d'Alsace (OPLA)	- €	50,00 €
Prévention sécurité routière	- €	- €
Les Restaurants du Cœur	- €	- €
Souvenir Français	- €	30,00 €
Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Bas-Rhin	890,00 €	- €
Union Ste Cécile	550,00 €	- €
SOUS-TOTAL	3 095,00 €	1 333,00 €
TOTAL	4 428,00 €	

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toute pièce relative à cette décision,

INSCRIT les dépenses dans le budget primitif 2026.

2026-10 : PARTICIPATION AU FINANCEMENT D'UN VOYAGE SCOLAIRE

***VU** le code général des Collectivités Territoriales ;*

***VU** la sollicitation de la famille GRENOT, dont le fils, scolarisé au collège de Pfulgriesheim, participe à un voyage scolaire de 5 jours en Angleterre en mars 2026 ;*

VU l'usage de la commune, qui a l'habitude de participer aux voyages scolaires pour des élèves habitant Stutzheim-Offenheim et étant scolarisés dans son secteur à hauteur de 5 € par jour et par personne ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE de participer au financement du voyage scolaire pour un montant total de 25 €, correspondant à la participation de 1 élève à ce séjour pour une durée de 5 jours ;

AUTORISE M. le Maire à mandater cette dépense et à signer toute pièce relative à cette décision.

2026-11 : REVERSEMENT DU FONDS PETIT PATRIMOINE AU CONSEIL DE FABRIQUE

VU la délibération n°D-2024-1912-15 en date du 12 décembre 2024 de la Communauté de Communes du Kochersberg attribuant une subvention de 5 430,15 € à la commune de Stutzheim-Offenheim au titre du fonds petit patrimoine pour l'achèvement de l'église de Stutzheim par la pose d'une statue de la Vierge Marie ;

VU la délibération n°D-2025-0307-09 en date du 26 juin 2025 de la Communauté de Communes du Kochersberg attribuant une subvention de 4 590,07 € à la commune de Stutzheim-Offenheim au titre du fonds petit patrimoine pour l'installation d'une statue de St Paul sur le clocher de l'église de Stutzheim ;

VU la délibération n°D-2026-2201-06 en date du 15 janvier 2026 de la Communauté de Communes du Kochersberg attribuant une subvention de 5 003,49 € à la commune de Stutzheim-Offenheim au titre du fonds petit patrimoine pour l'installation d'une statue de Saint-Pierre sur l'église de Stutzheim ;

CONSIDÉRANT que les frais liés à ces projets ont été intégralement pris en charge par le conseil de fabrique de Stutzheim-Offenheim ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DÉCIDE de reverser les montants suivants, sous forme de subventions d'investissement au conseil de fabrique de Stutzheim-Offenheim, pour l'installation de trois statues sur le clocher de l'église de Stutzheim :

- 5 430,15 € au titre de la statue de la Vierge Marie
- 4 590,07 € au titre de la statue de St Paul
- 5 003,49 € au titre de la statue de St Pierre

6. Ressources Humaines :

Création d'un poste permanent d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe à compter du 1^{er} mars suite à un avancement de grade.

2026-12 : CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1^{ère} CLASSE

VU le code général de la Fonction Publique et notamment ses articles L.313-1 et L.332-8 ;

VU le budget ;

VU le tableau des emplois et des effectifs ;

VU les statuts particuliers du grade d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe et la grille de rémunération correspondante ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'assurer les missions d'agent polyvalent du service technique ;

CONSIDÉRANT que l'agent en poste, actuellement au grade d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe, a atteint l'ancienneté nécessaire pour bénéficier de l'avancement au grade d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

CRÉE un poste d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe à temps complet à compter du 1^{er} mars 2026 pour exercer les fonctions d'agent polyvalent du service technique.

7. Elections municipales du 15 mars 2026

Le conseil municipal d'installation de la nouvelle municipalité se tiendra samedi 21 mars à 10 h.

1. Déclarations d'Intention d'Aliéner (D.I.A.)

En janvier 2026, deux D.I.A. ont été réceptionnées :

Date de dépôt	Adresse	Superficie
16/01/2026	1 rue des Cerisiers	19 ca 35
26/01/2026	9 rue de la Ferme Quirin	26 a 99

2. Questions diverses

Recensement : Les chiffres provisoires de l'INSEE à la clôture du recensement font état d'une population de 1 687 habitants, 12 résidences secondaires et 30 logements vacants.

2026-13 : DÉNOMINATION DE RUES

VU l'article L. 2212-2 du Code général des Collectivités territoriales ;

VU l'article 169 de la loi du 21 février 2022 dite « Loi 3DS », qui stipule que le conseil municipal procède à la dénomination des voies et lieux-dits, y compris les voies privées ouvertes à la circulation ;

Il appartient au conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues, aux impasses et aux places publiques.

Dans le cadre de l'aménagement des lotissements situés entre la rue des Cerisiers et la rue des Églantiers, et au bout de la rue de l'Église, il convient de nommer les rues qui accueilleront les différentes habitations.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, avec 11 voix POUR,

APPROUVE la dénomination des rues suivantes :

Lotissement rue des Cerisiers / Églantiers : Rue du Mont Sainte Odile

Lotissement rue de l'Église : Rue Saint Arbogast

Installation de pièges à frelons asiatiques : la Communauté de Communes a acheté 350 pièges pour les 30 communes.

Une vingtaine de pièges seront posés à Stutzheim-Offenheim. Une réunion à ce sujet aura lieu jeudi 12 mars à 18 h 30 en mairie.

3. Tour de table

Philippe GARTISER indique que le panneau « place du télégraphe » sera installé mardi 3 mars par la Communauté de Communes.

La séance est levée à 22 h 45.

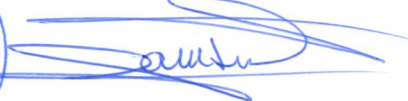
La secrétaire de séance,



Estelle HALTER



Le Maire,



Jean-Charles LAMBERT